

PRÉVENIR L'ANTIBIORÉSISTANCE : APPRENDRE À MIEUX PRESCRIRE LES ANTIBIOTIQUES EN ODONTOLOGIE

Réf. DPC : 98902425014

PROGRAMME INTÉGRÉ



475 € TTC
0€ reste à charge*



11H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 08/07

DU 18/05 AU 17/06

DU 16/03 AU 16/08

DU 15/06 AU 04/11

DU 13/04 AU 02/09

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Julie Guillet
MCU-PH Nancy

**Responsable
Scientifique de la
formation**

Diplôme de Doctorat Sciences et vie de la Santé
Diplôme d'Université de Réparation du Dommage Corporel en Odontologie
Diplômes d'Études Supérieures en Chirurgie Buccale (DESCB)
Diplôme d'Université de Dermatologie et vénéréologie de la muqueuse buccale
Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire
Diplôme de Master II Recherche, Sciences Technologies et Santé, spécialité Bioingénierie
Pharmacologie
Maîtrise des Sciences Biologiques et Médicales

Membre du groupe de travail Chirurgiens-Dentistes dans la Stratégie nationale de lutte contre l'antibiorésistance pour le Ministère des Solidarités et de la Santé



Dr Alexandre Baudet
MCU-PH Nancy

Doctorat d'université
DU prévention des infections associées aux soins (DUPIAS)
Master 2 santé publique et risques environnementaux
Master 1 santé publique et environnement
Certificat d'Études Supérieures (CES) de prothèse conjointe
Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire
Membre expert du Comité des missions nationales de
prévention des infections associées aux soins et de
l'antibiorésistance (CominaPIA) à Santé publique France
(SpF)



Pr Sarah Cousty
MCU-PH Nantes

Ancienne Attachée hospitalo-universitaire
Diplôme d'Université de Parodontologie en pratique clinique
Membre de la SFPIO

3 OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Connaître les enjeux nationaux de l'antibiorésistance.

Connaître les mécanismes de développement des résistances bactériennes et les moyens de les limiter.

Être capable d'appliquer les recommandations de bon usage des antibiotiques dans diverses situations cliniques.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La résistance aux antibiotiques est devenue un problème de santé publique mondial, touchant toutes les régions du monde et toutes les populations sans distinction d'âge, de sexe, ou de niveau socio-économique. En France, les chirurgiens-dentistes sont responsables de près de 13% des prescriptions antibiotiques ambulatoires, ce qui leur confère un rôle important dans la lutte contre l'antibiorésistance. **Les chirurgiens-dentistes sont ainsi les 2e plus gros prescripteurs, derrière les médecins.** Plusieurs études internationales révèlent que 60 % des prescriptions mondiales des chirurgiens-dentistes sont soit inutiles, soit inadaptées.

Mieux prescrire passe par une bonne connaissance des mécanismes d'acquisition des résistances bactériennes et de la prévention des infections associées aux soins, mais aussi par la maîtrise des recommandations en matière de bon usage des antibiotiques, en termes de choix de molécule, de posologie et de durée de traitement. Par ailleurs, la prescription d'antibiotiques peut générer des intolérances, des allergies, mais aussi des complications graves qu'il est indispensable de connaître. Les points de pharmacovigilance sont nombreux en matière d'antibiothérapie et peuvent amener à faire évoluer les recommandations de prescription.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant ou après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.**



L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 5 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

Module 1 - Mode d'action des antibiotiques et mécanismes de résistance – 90 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Comprendre comment fonctionnent les antibiotiques qu'ils prescrivent.
- Evaluer l'impact possible de leurs prescriptions dans l'émergence de résistances aux antibiotiques.

Module 2 - Les recommandations de prescription en odontologie – 65 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Choisir la molécule la plus adaptée, à la bonne posologie et pour la bonne durée, selon la situation clinique.
- Déterminer à quel moment un antibiogramme peut s'avérer nécessaire.
- Faire le point sur la pharmacovigilance.

Module 3 - Prévention et traitement des infections d'origine dentaire – 100 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Comprendre la nécessité d'éradiquer les foyers oraux chroniques.
- Identifier les critères de gravité d'une infection d'origine dentaire.
- Connaître les moyens simples de prévenir les infections associées aux soins et limiter le recours aux antibiotiques.





Module 4 - Cas cliniques de prescriptions – 85 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Améliorer la prévention et le traitement des infections.
- Identifier les situations nécessitant ou non une prescription antibiotique.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 20 min..
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.

MODALITÉS PRATIQUE


	Inscription en ligne uniquement sur www.adfpdc.fr à partir du 19/01/2026
	Frais d'inscription : 475€ TTC
	Durée : 11 heures. <ul style="list-style-type: none">❖ 4 heures d'évaluation des pratiques personnelles.❖ Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.❖ 7 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.
	Accessibilité : Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact

contact@adfdpc-formation.fr

01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE

	<ul style="list-style-type: none">❖ Les CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX (installés ou remplaçants thésés) et/ou SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE (métropole et DOM) sont éligibles à une prise en charge par l'ANDPC de 389,40 € (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :<ul style="list-style-type: none">• disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)• être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.• être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.• suivre la formation dans son intégralité.• remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation. <p>Après sa formation, le praticien percevra une indemnisation de 88 € versée par l'ANDPC sur son compte.</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Pour les SALARIÉS HOSPITALIERS, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.
---	--



La parodontie en pratique quotidienne

Réf. DPC : 98902525022

PROGRAMME INTÉGRÉ



540 € TTC
0€ reste à charge*



13H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 08/07

DU 18/05 AU 17/06

DU 16/03 AU 16/08

DU 15/06 AU 04/11

DU 13/04 AU 02/09

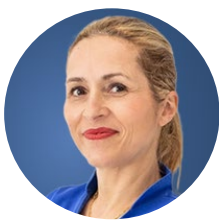
PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Corinne LALLAM
PhD - Dr de
Universités, Paris
Descartes

*Responsable
Scientifique de la
formation*

Docteur en chirurgie dentaire
Diplôme Universitaire de Parodontie – Paris Descartes
Membre associée de l'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire
Membre de l'International College of Dentists
Société Française de Parodontologie et Implantologie Orale
Diplôme universitaire d'expertise médicale



Pr Marjolaine GOSSET
Pr des Universités,
Paris Descartes

Praticien Hospitalier, Parodontologie, Université Paris Descartes
Présidente scientifique, Institut Français de la Recherche en Odontologie
Qualification en Médecine Bucco-dentaire



Dr Chloé BARBANT
Dr en chirurgie
dentaire

Attachée hospitalo-universitaire en parodontologie
CES de Parodontologie
DU de Parodontologie Clinique
Membre SFPIO



Dr Chloé BARBANT
Dr en chirurgie dentaire

Docteur en chirurgie dentaire
Attachée hospitalo-universitaire en parodontologie
CES de Parodontologie
DU de Parodontologie Clinique
Membre SFPIO



Dr Damien FEUILLET
Dr en chirurgie dentaire

Parodontiste et Implantologiste
Chargé d'enseignement universitaire – Parodontologie et Implantologie, Université Claude Bernard Lyon 1



Dr Ronan BARRÉ
Docteur des Universités en Physiopathologie - PhD

Adjoint d'enseignement en Parodontologie à l'Université de Toulouse
Président du cursus de formation en Parodontologie et Implantologie #PERIOMIND
Président de la Société Française de Parodontologie et d'implantologie Orale du Sud Ouest



Dr Sébastien MELLOUL
Dr en chirurgie dentaire

DU d'esthétique dentaire
DU de parodontologie
DU de chirurgie plastique parodontale
DU d'expertise bucco-dentaire et maxillo-faciale
CES de parodontologie
CES de prothèses fixée
CES d'occlusodontie



Dr Ange-Matthieu MARTELLI
Dr en chirurgie dentaire

Diplôme d'Université d'Implantologie orale
Diplôme d'Université de Chirurgie reconstructrice pré et péri-implantaire
Diplôme d'Université de Parodontologie en pratique clinique
Diplôme d'Université d'Expertise
Président de la SFPIO Corsica



Dr Loïc CALVO
Dr en chirurgie dentaire

Directeur SFPIO Midi-Pyrénées (Société Française de Parodontologie et d'Implantologie Orale)
Ancien assistant hospitalo-universitaire en odontologie DEA
Spécialité : anthropologie sociale et historique de l'Europe
CES de chirurgie dentaire – parodontologie
DU de parodontologie et d'implantologie

5

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Mettre à jour ses connaissances sur les maladies parodontales et les facteurs de risque associés en fonction des données scientifiques actuelles.

Établir le diagnostic des maladies parodontales, à partir d'outils diagnostiques simples et connaître et utiliser avec pertinence les examens complémentaires (radiologie, test microbiens, ...).

Connaître les enjeux thérapeutiques et établir un plan de traitement parodontal raisonné fondé sur les preuves scientifiques.

Motiver son patient à la réalisation et à sa participation dans le plan de traitement parodontal.

Savoir mettre en place une stratégie efficace de suivi parodontal avec notamment une coopération efficace du patient.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Dans cette formation, nous comprendrons que savoir diagnostiquer une maladie parodontale et la traiter est une étape essentielle et quotidienne de nos traitements.

Chaque plan de traitement est différent et il est donc nécessaire d'apprécier et de connaître pour chaque patient les facteurs de risques et leur influence sur les maladies parodontales, mais aussi les liens étroits avec certaines pathologies générales. Nous reverrons aussi la nouvelle classification des maladies parodontales qui prend en compte ces relations et permet donc d'établir un projet global de traitement, d'évaluer le pronostic des dents ainsi que les fréquences des maintenances. Un module sera consacré à la thérapeutique non chirurgicale, ou traitement étiologique initial, qui

implique de savoir enseigner l'hygiène orale, détartrer et surfacer et connaître les prescriptions adaptées. La réévaluation oriente selon un arbre décisionnel la suite des soins qui s'inscrivent dans le plan de traitement global.

Nous évaluerons aussi quand passer à une phase chirurgicale, comment, avec quelles techniques et quels biomatériaux pour traiter les lésions osseuses ou les tissus mous qui seront autant d'éléments abordés dans cette formation. Enfin nous montrerons qu'il est évidemment utile de bien communiquer et de savoir motiver les patients pour réaliser, selon un protocole établi, des séances de maintenances qui sont la clef du succès à long terme.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant ou après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances**.



L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 5 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

Module 1 - Dépister et diagnostiquer les maladies parodontales – 60 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Dépister et diagnostiquer une maladie parodontale.

Module 2 - Classification des maladies parodontales et organisation du plan de traitement – 60 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Donner la classification de la maladie parodontale diagnostiquée.
- Proposer un projet de déroulement de traitement.

Module 3 - Traitement non chirurgicale – 60 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Organiser et mettre en œuvre une séance de thérapeutique non chirurgicale.
- Prescrire les bons adjuvants.

Module 4 - Traitement chirurgical de pleine épaisseur, accès aux lésions intra osseuses et inter radiculaires – 90 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Connaître le potentiel de réparation d'une lésion osseuse.
- Connaître la technique chirurgicale;
- Et choisir un biomatériau.

Module 5 - Récessions et chirurgies muco gingivales – 75 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Analyser une récession.
- Choisir la bonne technique muco gingivale.

Module 6 - Maintenance parodontale et implantaire – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Réaliser une séance de maintenance





Module 7 - Diagnostic et traitement des péri-implantites – 65 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Diagnostiquer une péri-implantite.
- Proposer une séance de traitement.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 20 min..
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.

MODALITÉS PRATIQUE


	Inscription en ligne uniquement sur www.adfpdc.fr à partir du 19/01/2026
	Frais d'inscription : 540 € TTC
	Durée : 13 heures. <ul style="list-style-type: none">❖ 4 heures d'évaluation des pratiques personnelles.❖ Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.❖ 9 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.
	Accessibilité : Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact

contact@adfdpc-formation.fr

01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE

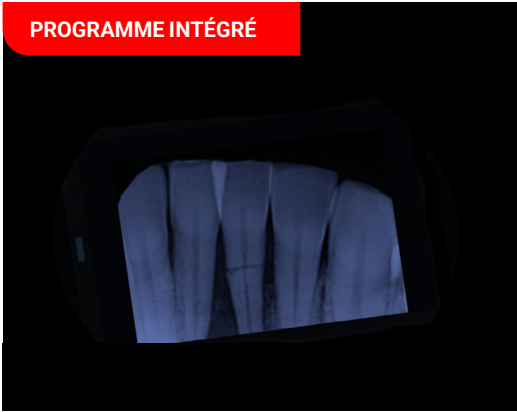
	<ul style="list-style-type: none">❖ Les CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX (installés ou remplaçants thésés) et/ou SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE (métropole et DOM) sont éligibles à une prise en charge par l'ANDPC de 455,40 € (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :<ul style="list-style-type: none">• disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)• être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.• être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.• suivre la formation dans son intégralité.• remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation. <p>Après sa formation, le praticien percevra une indemnisation de 88 € versée par l'ANDPC sur son compte.</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Pour les SALARIÉS HOSPITALIERS, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.
---	--



Mieux gérer les traumatismes dentaires dans sa pratique quotidienne

Réf. DPC : 98902525021

PROGRAMME INTÉGRÉ



540 € TTC
0€ reste à charge*



10H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 08/07

DU 18/05 AU 17/06

DU 16/03 AU 16/08

DU 15/06 AU 04/11

DU 13/04 AU 02/09

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Elisabeth DURSUN
PU-PH en Odontologie
pédiatrique

**Responsable Scientifique
de la formation**

Praticienne hospitalier en odontologie pédiatrique à Paris
Congrès, à vocation clinique ou de recherche, nationaux
et internationaux

Ses publications :

- [La croissance et la maturation du système dentaire, la minéralisation, l'éruption, la mise en occlusion et la permutation](#)
- [Soins bucco-dentaires pour les patients handicapés](#)
- [Endodontie, prothèse et parodontologie](#)



Dr Elene Maria FISTES
Dr en chirurgie dentaire

Enseignante en chirurgie buccale au CHU de Nice



Pr Alexis GAUDIN
MCU-PH, Nantes

Professeur au département d'endodontie, faculté de chirurgie dentaire, Université de Nantes
Vice-président de la Société française d'endodontie (SFE)



Pr Thomas MARQUILLIER
PU-PH, Lille

Praticien hospitalier en odontologie pédiatrique
Chercheur associé au Laboratoire Éducatifs et Promotion de la Santé (LEPS)



Dr Marjorie ZANINI
Dr en chirurgie dentaire

Praticienne hospitalier en odontologie conservatrice et endodontie à la Pitié Salpêtrière à Paris
Co-directrice du Master Santé parcours Endodontie à l'Université de Paris

5

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Établir le déroulé de la consultation d'urgence et la classification des traumatismes.

Analyser votre pratique en matière de prise en charge des traumatismes dentaires.

Actualiser vos connaissances sur ce sujet.

Savoir quelles procédures cliniques mettre en œuvre en urgence en fonction du traumatisme, pour tous les types de traumatismes.

Adapter le suivi ad hoc.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Les données épidémiologiques rapportent une fréquence notable de traumatismes dentaires. Les atteintes, de type luxation ou fracture, peuvent se cumuler et/ou s'associer à des lésions des tissus mous et osseux, rendant **chaque situation clinique particulière**. Ces traumatismes sont des urgences vraies et le pronostic sur le long terme de ces dents, antérieures le plus souvent, **repose notamment sur la qualité de prise en charge**.

Cette formation, sous forme de séquences successives, commencera par le déroulé de la consultation d'urgence et la classification des traumatismes. Elle détaillera ensuite **la conduite à tenir en urgence pour les traumatismes sur dents temporaires, dents permanentes matures/immatures et la prise en charge des complications. Elle abordera aussi la gestion/orientation des traumatismes des tissus mous et osseux, ainsi que les traitements orthodontiques, restaurateurs et prothétiques**. Enfin, la prévention sera évoquée.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant ou après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances**.



L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 15 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

Module 1 - Consultation d'urgence et classification des traumatismes – 55 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Mener la consultation d'urgence en traumatologie.
- Décrire les différentes formes de traumatismes selon la classification de l'OMS modifiée par Andreasen.
- Rédiger un certificat médical initial..

Module 2 - Traumatismes des dents temporaires – 55 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Mettre en oeuvre la conduite à tenir en urgence suite à un traumatisme (luxation ou fracture) sur dent temporaire.
- Instaurer un suivi et radiographique.
- Diagnostiquer, intercepter et prendre en charge les complications.
- Lister et/ou identifier les répercussions possibles sur la dent permanente sous-jacente.

Module 3 - Fractures des dents permanentes – 45 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Mettre en oeuvre la conduite à tenir en urgence. suite à un traumatisme de type fracture sur dent permanente mature et immature.
- Instaurer un suivi et radiographique.
- Énoncer les propriétés des biomatériaux de coiffage pulpaire..

Module 4 - Luxations des dents permanentes – 45 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Mettre en oeuvre la conduite à tenir en urgence suite à un traumatisme de type luxation sur dent permanente mature et immature.
- Instaurer un suivi et radiographique.
- Énoncer le cahier des charges d'une contention post-traumatique.

Module 5 - Complications pulpaires et parodontales – 55 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Diagnostiquer les complications pulpaires et les complications parodontales.
- Informer le patient et son entourage des différentes solutions thérapeutiques envisageables.
- Évaluer les difficultés thérapeutiques et indiquer la conduite à tenir en fonction des compétences et du plateau technique.
- Réaliser la thérapeutique endodontique et instaurer un suivi clinique et radiographique.

Module 6 - Traumatismes des tissus mous et osseux – 25 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Mettre en oeuvre la conduite à tenir en cas de lésions des tissus mous et adresser à un spécialiste si besoin.
- Mettre en oeuvre la conduite à tenir en cas de traumatisme osseux et d'adresser à un spécialiste si besoin.





Module 7 - Traumatologie et ODF/ restauratrice/ prothèse – 15 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Déterminer les temps de cicatrisation post-trauma et le timing pour commencer/reprendre un traitement orthodontique.
- Lister les apports de l'orthodontie pour la prise en charge de certains traumatismes.
- Proposer des thérapeutiques restauratrices des dents traumatisées ou prothétiques des dents traumatisées et/ou expulsées.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 10 min..
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.

MODALITÉS PRATIQUE


	Inscription en ligne uniquement sur www.adfpdc.fr à partir du 19/01/2026
	Frais d'inscription : 540 € TTC
	Durée : 10 heures. <ul style="list-style-type: none">❖ 4 heures d'évaluation des pratiques personnelles.❖ Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.❖ 6 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.
	Accessibilité : Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact

contact@adfdpc-formation.fr

01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE

	<ul style="list-style-type: none">❖ Les CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX (installés ou remplaçants thésés) et/ou SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE (métropole et DOM) sont éligibles à une prise en charge par l'ANDPC de 356,40 € (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :<ul style="list-style-type: none">• disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)• être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.• être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.• suivre la formation dans son intégralité.• remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation. <p>Après sa formation, le praticien percevra une indemnisation de 88 € versée par l'ANDPC sur son compte.</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Pour les SALARIÉS HOSPITALIERS, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.
---	--

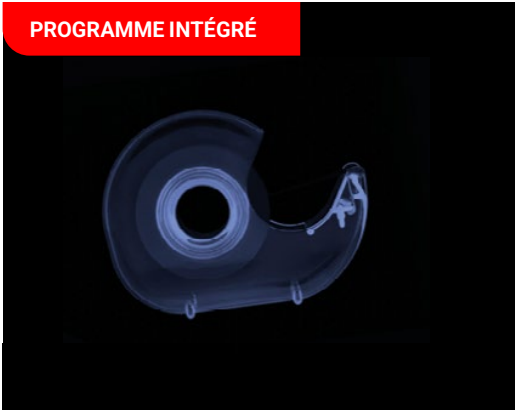


odpc
N° 8890
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.odpc.fr

La dentisterie adhésive au quotidien

Réf. DPC : 98902425015

PROGRAMME INTÉGRÉ



575€ TTC
0€ reste à charge*



14H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 08/07

DU 18/05 AU 17/06

DU 16/03 AU 16/08

DU 15/06 AU 04/11

DU 13/04 AU 02/09

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Charles TOLEDANO
Dr en chirurgie dentaire

**Responsable Scientifique
de la formation**

Enseignant à la faculté d'odontologie de Strasbourg dans le domaine de la restauration adhésive
Chirurgien-dentiste libéral à Strasbourg
Formateur au DU d'Esthétique du Sourire de Strasbourg
Chargé d'Enseignement Universitaire sur la dentisterie esthétique et préservatrice
Président d'Esthet Practical, société de formation pratique en dentisterie esthétique
Conférencier sur la dentisterie adhésive

5

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Mettre à jour ses connaissances sur les concepts actuels de la dentisterie adhésive.

Comprendre les mécanismes de l'adhésion, connaître les différents systèmes adhésifs et savoir les utiliser.

Connaître les protocoles de mise en place de la digue et ses intérêts.

Connaître les stratégies de réalisation des composites directs dans les secteurs antérieur et postérieur.

Maitriser les indications et les protocoles de collage des restaurations adhésives céramiques aussi bien antérieures (facettes, couronnes) que postérieures (inlay, onlay, overlay, couronne).

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Avec la dentisterie adhésive, on assiste à un changement de paradigme dans le choix de nos restaurations qui devient moins « dogmatique », plus raisonné. Elle s'inscrit désormais dans **une évidente philosophie d'économie tissulaire**, ou approche « biomimétique », qui permet **la conservation maximum de tissu sain**.

Les restaurations en résines composites et les restaurations en céramiques collées sont ainsi devenues des alternatives incontournables à la prothèse conjointe traditionnelle. Cependant leur mise en œuvre nécessite **une procédure clinique stricte et incontournable** sous peine d'échec. C'est pourquoi nous allons détailler les principes de l'adhésion puis les différentes étapes cliniques d'optimisation de l'adhésion et, notamment, la pose du champs opératoire (digue) puis celles de la stratification des composites postérieurs et antérieurs, et enfin les protocoles de collage des restaurations indirectes en céramique en insistant sur celles qui sont **essentiels à la pérennité du résultat final**.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant ou après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances**.



L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 15 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

Module 1 - L'adhésion / Principe de l'adhésion et choix des produits – 60 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de comprendre les mécanismes de l'adhésion,
- de connaître les différents systèmes adhésifs et de savoir les utiliser à bon escient.

Module 2 - La digue / Protocoles de pose de digue et ses intérêts – 60 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de connaître le matériel à posséder, les protocoles de mise en place et les intérêts de la digue.

Module 3 - Les composites postérieurs / Choix des matériaux, protocoles de préparation, de matriçage et de montage – 90 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de comprendre les principes de préparation cavitaire,
- de gérer les mécanismes de contraction de polymérisation des composites, de réaliser un matriçage efficace et de gérer la proximité pulpaire.

Module 4 - Les composites antérieurs / Choix des matériaux, analyse esthétique, protocoles de stratification anatomique et d'intégration esthétique – 90 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de visualiser les caractéristiques dentaires à reproduire,
- d'intégrer le composite en forme et en couleur, de stratifier anatomiquement le composite et de réaliser un état de surface mimétique.

Module 5 - Préparation et collage des restaurations antérieures indirectes / Protocoles de préparation des facettes et couronnes, choix des colles, protocoles de collage – 120 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de poser l'indication d'une facette ou d'une couronne,
- de réaliser et tester un projet esthétique préalable, de préserver l'émail lors des préparations, de réaliser des facettes provisoires et de coller efficacement et durablement des facettes ou des couronnes.





Module 6 - Préparation et collage des restaurations postérieures indirectes / Protocoles de préparation des inlays/onlays/overlays, choix des colles, protocoles de collage – 120 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- de poser l'indication d'un inlay, d'un onlay, d'un overlay, d'une couronne, de réaliser une protection dentinaire, de décider de la conservation ou du recouvrement d'une cuspside, de choisir les matériaux adaptés, de coller efficacement et durablement sur dent vitale et dévitalisée.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 10 min..
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.

MODALITÉS PRATIQUE


	Inscription en ligne uniquement sur www.adfpdc.fr à partir du 19/01/2026
	Frais d'inscription : 575 € TTC
	Durée : 10 heures. <ul style="list-style-type: none">❖ 4 heures d'évaluation des pratiques personnelles.❖ Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.❖ 10 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.
	Accessibilité : Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact

contact@adfdpc-formation.fr

01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE

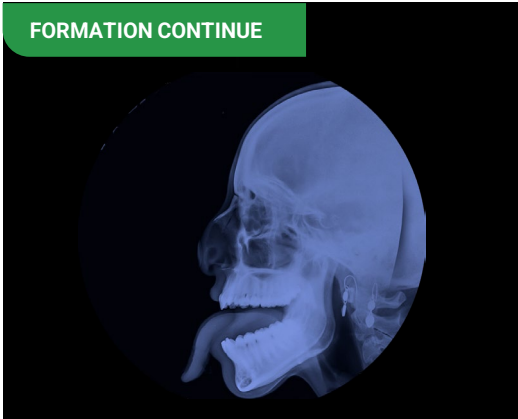
	<ul style="list-style-type: none">❖ Les CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX (installés ou remplaçants thésés) et/ou SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE (métropole et DOM) sont éligibles à une prise en charge par l'ANDPC de 488,40 € (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :<ul style="list-style-type: none">• disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)• être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.• être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.• suivre la formation dans son intégralité.• remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation. <p>Après sa formation, le praticien percevra une indemnisation de 88 € versée par l'ANDPC sur son compte.</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Pour les SALARIÉS HOSPITALIERS, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.
---	--



Dermatologie Buccale

Réf. DPC : 98902325003

FORMATION CONTINUE



260€ TTC
0€ reste à charge*



8H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 18/03

DU 18/05 AU 17/06

DU 16/03 AU 15/04

DU 15/06 AU 17/07

DU 13/04 AU 13/05

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Emmanuelle VIGARIOS
Dr en chirurgie dentaire

Responsable Scientifique de la formation

Doctorat en chirurgie dentaire
Praticienne spécialiste des Centres de lutte contre le cancer
Intervenante dans le Centre de consultation multidisciplinaire des pathologies de la muqueuse buccale
IUCT Oncopole à Toulouse
Enseigne à la faculté de chirurgie dentaire de Toulouse (Université Paul Sabatier)

Ses publications :

[Prothèse orale et faciale en situation de cancer : une hybridation du visage](#)

[La prothèse maxillo-faciale](#)

[Toxicités buccales des médicaments](#)

4

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Connaître les facteurs de risque des maladies de la muqueuse buccale et savoir les limiter.

Connaître et savoir prescrire ou réaliser avec pertinence les examens complémentaires utiles au diagnostic.

Savoir réaliser le diagnostic différentiel des maladies de la muqueuse buccale selon le type de lésion.

Savoir proposer une prise en charge adaptée.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'étude de la muqueuse buccale se situe à la frontière entre plusieurs spécialités médicales qui en revendiquent plus ou moins la compétence.

Pour le dermatologue, la muqueuse buccale est le prolongement de la peau et certaines de ces anomalies entrent dans le cadre d'affections cutanées ; pour l'ORL, elle est une voie d'accès à son périmètre de compétences propres. Pour le chirurgien maxillo-facial, le stomatologue, le spécialiste en chirurgie orale et le chirurgien-dentiste, **la muqueuse buccale fait partie du champ d'activité quotidien.**

Par sa connaissance des tissus endobuccaux, des matériaux de réhabilitation, de la physiologie orale notamment, **le chirurgien-dentiste**, spécialiste ou non, **a toute sa légitimité dans la prise en charge diagnostique** a minima **des anomalies de la muqueuse buccale**. Celle-ci peut être le siège de lésions dermatologiques très diverses.

L'objectif de cette formation est d'aider le praticien à s'orienter face à différents tableaux cliniques illustrés organisés en six modules (ulcérations, lésions blanches, troubles pigmentaires, accroissements gingivaux, anomalies vasculaires et anomalies des lèvres).

SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant ou après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.**

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 15 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

Module 1 - Ulcérations de la muqueuse buccale – 120 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- diagnostiquer une ulcération de la muqueuse buccale
- établir le diagnostic étiologique d'une ulcération
- évoquer les diagnostics différentiels selon le type d'ulcération.

Module 2 - Lésions blanches de la muqueuse buccale – 90 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- poser le diagnostic étiologique d'une lésion blanche de la muqueuse buccale
- évoquer les diagnostics différentiels selon le type de lésion blanche
- prescrire les différents examens complémentaires à réaliser
- proposer une thérapeutique.

Module 3 - Troubles de la pigmentation et tumeurs pigmentaires de la muqueuse buccale – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- définir l'étiologie d'une pigmentation muqueuse
- évoquer les diagnostics différentiels d'une pigmentation selon sa présentation clinique
- prescrire les différents examens complémentaires à réaliser.

Module 4 - Les accroissements gingivaux – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- définir l'étiologie d'un accroissement gingival
- prescrire les examens complémentaires utiles à l'établissement du diagnostic
- proposer une thérapeutique.

Module 5 - Prothèse fixée implanto-portée maxillaire – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- décrire précisément les différentes reconstructions prothétiques implantaire fixées maxillaire en fonction de l'espace prothétique disponible et l'apport de la CFAO.





Module 5 - Tumeurs et malformations vasculaires de la muqueuse buccale – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- différencier les malformations vasculaires des tumeurs vasculaires
- différencier les différents types de malformations vasculaires entre elles
- prescrire les examens complémentaires utiles au diagnostic
- évoquer les différentes thérapeutiques possibles.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 10 min..

MODALITÉS PRATIQUE


	Inscription en ligne uniquement sur www.adfpdc.fr à partir du 19/01/2026
	Frais d'inscription : 260€ TTC
	Durée : 8 heures. ❖ 8 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.
	Accessibilité : Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact

contact@adfdpc-formation.fr

01.58.22.17.20

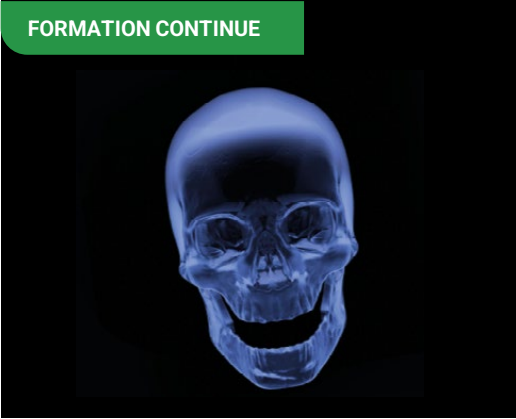
PRISE EN CHARGE

	<p>❖ Les CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX (installés ou remplaçants thésés) et/ou SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE (métropole et DOM) sont éligibles à une prise en charge par l'ANDPC de 264 € (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)• être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.• être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.• suivre la formation dans son intégralité.• remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation. <p>Après sa formation, le praticien ne percevra aucune indemnisation de la part de l'ANDPC sur son compte.</p> <p>❖ Pour les SALARIÉS HOSPITALIERS, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.</p>
---	---

Traitement de l'édenté total : de la prothèse amovible à la prothèse fixée implanto-portée

Réf. DPC : 98902325003

FORMATION CONTINUE



230€ TTC
0€ reste à charge*



7H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 18/03

DU 18/05 AU 17/06

DU 16/03 AU 15/04

DU 15/06 AU 17/07

DU 13/04 AU 13/05

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Marwan DAAS
Dr en chirurgie dentaire

**Responsable Scientifique
de la formation**

Diplômé de la Faculté de Chirurgie Dentaire – Paris V, Université Paris-Descartes
Diplôme Universitaire de prothèse complète de la faculté de Chirurgie Dentaire – Paris V Université Paris-Descartes
Maître de conférences en prothèse et traitement de l'édenté complet
Praticien hospitalier au sein du service d'Odontologie de l'Hôpital Louis Mourier, Assistance Publique Hôpitaux de Paris
Co-directeur du diplôme universitaire d'implantologie orale de l'Université Paris Descartes
Docteur en Biomécanique de l'École Nationale des Ingénieurs de Metz
Lauréat de l'Académie nationale de Chirurgie dentaire en 2009 pour ses travaux consacrés à la modélisation par éléments finis des traitements implantaires
Président et fondateur de la Société française des Traitements de l'Édentement complet

5

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Être capable de définir les critères de qualité d'une prothèse amovible complète.

Comprendre la planification implantaire en fonction du stade de résorption.

Identifier les cas complexes.

Apprendre à réaliser les reconstructions implanto-portées de grande étendue.

Maitriser la maintenance.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Malgré les progrès toujours constants de nos thérapeutiques, **l'édentement complet reste une infirmité répandue**. De plus, même si les études épidémiologiques démontrent une diminution du nombre de patients édentés en pourcentage, **elles confirment un accroissement du nombre d'édentés totaux**. **Rendre le sourire à l'édenté complet est un défi de longue date**.

La prothèse amovible complète classique peut apporter une solution efficace sur le plan esthétique et fonctionnel à ces patients qui ressentent et vivent leur état buccodentaire comme un véritable handicap. Mais force est de constater la demande croissante de nos patients, de plus en plus relayée par les médias, pour une alternative implantaire apportant une amélioration du confort et de la qualité de vie.

Ce défi peut être aujourd'hui relevé grâce à de nombreuses avancées significatives qui permettent aux praticiens de traiter un nombre croissant d'indications avec toujours plus de prévisibilité et d'offrir aux patients ce qui a été défini par Brånemark comme la « troisième dentition ».

Cette situation peut être source d'inquiétudes et de stress pour le praticien, surtout s'il n'a pas l'habitude de réaliser ce type de traitement. Naturellement, il va se poser de nombreuses questions :

- Comment réussir l'esthétique ?
- Quel protocole clinique adapter pour assurer un résultat prévisible pour le patient ?
- Comment analyser la résorption du patient et quel nombre d'implants utiliser ?
- Quel type d'implant doit être privilégié pour aborder ce type de situation ?
- Quelle procédure chirurgicale mettre en œuvre ?
- Doit-on systématiquement réaliser une mise en charge immédiate ?
- Quels sont les protocoles actuellement disponibles pour obtenir une prothèse provisoire ?
- Comment prévoir une prothèse implanto-portée de grande étendue ?
- Quels matériaux choisir ?
- Quid des complications et comment les gérer ?
- Quel type de maintenance réaliser ?

Le but de cette formation est de répondre à ces questions et de proposer une démarche d'élaboration prothétique adaptée quel que soit le type de prothèse nécessaire pour traiter un édenté complet.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant ou après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.**

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 15 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

Module 1 - La prothèse amovible complète – 55 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- d'évaluer les critères esthétiques et fonctionnels d'une prothèse complète.

Module 2 - La prothèse amovible complète mandibulaire implanto-retendue (PACIR) – 55 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- choisir le dispositif d'attachement et le site implantaire le plus favorable et de connaître les différentes étapes de réalisation d'une PACIR.

Module 3 - Mise en charge immédiate et prothèse fixée implanto-portée mandibulaire – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- connaître les prérequis et les différents protocoles de la mise en charge immédiate mandibulaire.
- connaître les différentes restaurations implantaires scellées et vissées mandibulaires avec et sans fausse gencive.

Module 4 - Approche esthétique et mise en charge immédiate maxillaire – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- connaître le protocole et l'approche esthétique chez l'édenté complet maxillaire.
- écrire le gradient de résorption.
- présenter les indications et limites d'une prothèse amovible implanto-retendue maxillaire.
- connaître les prérequis et les différents protocoles de la mise en charge immédiate maxillaire.





Module 5 - Prothèse fixée implanto-portée maxillaire – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- décrire précisément les différentes reconstructions prothétiques implantaires fixées maxillaire en fonction de l'espace prothétique disponible et l'apport de la CFAO.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 10 min..

MODALITÉS PRATIQUE


	Inscription en ligne uniquement sur www.adfpdc.fr à partir du 19/01/2026
	Frais d'inscription : 230€ TTC
	Durée : 7 heures. ❖ 7 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.
	Accessibilité : Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact

contact@adfdpc-formation.fr

01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE

	<p>❖ Les CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX (installés ou remplaçants thésés) et/ou SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE (métropole et DOM) sont éligibles à une prise en charge par l'ANDPC de 230 € (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)• être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.• être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.• suivre la formation dans son intégralité.• remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation. <p>Après sa formation, le praticien ne percevra aucune indemnisation de la part de l'ANDPC sur son compte.</p> <p>❖ Pour les SALARIÉS HOSPITALIERS, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.</p>
---	---